

# Des dépassements de vitesse jusqu'à 180 km/h constatés sur l'A660 à Gujan-Mestras

Sur sa page Facebook la gendarmerie met en garde contre les excès de vitesse. Dans la nuit de samedi à dimanche, en quelques minutes de service sur l'A 660 à Gujan Mestras, les militaires du peloton motorisé de Mios ont relevé 12 infractions à la vitesse dont 4 à plus de 180 kilomètres/heure.

*« Les trois montures et la diligence sont reparties à dos de camion plateau et leurs pilotes ont dû faire appel à un ami, le 50/50 n'ayant pas fonctionné.*

## **Et des véhicules trop lents...**

*Deux autres usagers ont été invités à quitter l'axe le plus rapidement possible. Il s'agissait en effet de deux cyclomotoristes pilotant des engins de 50 cm<sup>3</sup> qui réglementairement ne peuvent atteindre des vitesses suffisamment élevées pour ne pas gêner les autres usagers et dont l'accès aux autoroutes est interdit.*

*Dans un cas comme dans l'autre tout est une question de « mesure ».*

Des infractions qui ne sont pas rares et que les gendarmes constatent dans tout le département. Dimanche un motocycliste a été contrôlé à 200km/h au lieu de 80 km/h.

*Dimanche ce sont les militaires de la brigade motorisée de Lesparre-Médoc qui contrôlent sur la Départementale 104E4, (limitée à 80 kilomètres heure) un motocycliste à la vitesse de 200 kilomètre/heure. La pondération réglementaire n'a pas pu changer la donne et comme ses trois congénères, c'est à dos*

*de camion plateau que la monture a regagné le paddock. Le motocycliste a dû lui aussi se faire raccompagner. »*

Régulièrement la gendarmerie de la Gironde rappelle des règles de sécurité, de secours et de prudence sur sa page facebook.

Pour suivre son actualité :

<https://www.facebook.com/gendarmerie.de.la.Gironde/>